

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Saint-Porquier le 4 novembre 1717
Identifiant	HISCOD_01073
Date	Année 1717 Mois : Novembre Jour : 4 Jour de la semaine : Jeudi
Localisation	Lieu historique : Saint-Porquier Lieu : Saint-Porquier Code commune : 82171 Latitude : 44.0043983459 Longitude : 1.17727994919
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Toulouse Sous-entité administrative : Bas-Montauban
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Tarn-et-Garonne
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit contre les autorités locales et/ou nationales ; Typologie originale : Type 301 : Opposition à une saisie judiciaire ou à une expulsion Nombre de participants : 28 Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1130 : « L'huissier qui doit faire des saisies à Saint-Porquier, suivant plusieurs ordonnances de la Cour des Aides de 1716, se fait accompagner d'un sergent, un archer, deux assistants, "tant à cause du nombre des exécutions qui se devaient faire qu'à cause de la difficulté qu'il y a à aller dans le lieu de Saint-Porquier, comme y ayant plusieurs rébellions...". Il y a 718 £ à payer. Chez Maury, bourgeois, on commence la saisie (2 quintaux d'étain, 20 £ de cuivre, un coffre noyer, une armoire, un lit (...). Toute la famille arrive, criant "au secours, faut tuer toute cette canaille et leur enseigner de prendre de telles commissions". Maury et sa soeur prennent l'huissier par la cravate. La soeur crie de "fermer les portes, il faut les tuer avant qu'ils sortent". Des habitants se rassemblent, parmi lesquels quatre dragons du régiment du Languedoc, un bordier, un valet de Maury, son argent, un boulanger, un bourgeois, un étudiant. Tous se jettent sur les huissiers, disant qu'il faut les rosser, et qu'on entendrait plus parler d'eux. Survient encore Antoine Laborie, notaire, qui est décrété de prise de corps par le Parlement de Toulouse pour "accumulation de crimes", et objet de chefs de monitoires. "Tout ému de passion, violence et colère", il crie lui aussi qu'il faut tuer les huissiers. L'huissier reçoit des coups de poing et de pieds. Comme douze dragons arrivent au secours de l'atroupement, l'huissier et ses assistants s'enfuient. Cette affaire doit être en rapport avec celle de Antoine Daumié (juin-juillet 1716) car il figure dans le dossier une requête du même commissaire de la Cour des Aides demandant exécution figurative de Daumié (24 novembre). »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1130.Arch. dép. Hérault, B 10033.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Elie Pélaquier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19